

**SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RDT POUR L'ANNEE 2021
A L'ATTENTION DU BUREAU DE LA METROPOLE**

■ Séance du 15 décembre 2022

■ **Présentation du Rapport d'Activité 2021 de la RDT dans le cadre du contrat d'obligation de service public pour l'exploitation de services de transport public de la Métropole d'Aix-Marseille Provence n°16/0802**

I. Compte rendu financier

La RDT assure pour la Métropole Aix-Marseille- Provence différentes missions : exploitation de lignes interurbaines, de lignes scolaires, des prestations de communication et de vente de titres de transport, des missions de transport et stockage d'appareils de billetterie, des prestations de logistique, des prestations de traction ferroviaire, de gestion de parc ferroviaire et des prestations de logistiques des Centres de Transfert notamment.

Le chiffre d'affaire de la Régie s'établit pour l'année 2021 à 60,3 millions d'euros, soit une hausse de 12% par rapport à 2020 soit une hausse de 4,6% par rapport à 2019.

Le chiffre d'affaire se décompose de la manière suivante :

Activités	2020	2021
Transport routier de voyageurs	41 267 M€	44 968 M€
Transport ferroviaire	12 720 M€	15 378 M€
TOTAL	53 987 M€	60 346 M€

Pour rappel, la RDT doit effectuer au moins 80 % de son chiffre d'affaire pour l'Autorité Organisatrice.

Le résultat d'exploitation 2021 de la Régie est de 43k€, en baisse par rapport à 2020 de 88% (0,36 M€ en 2020).

Le volume d'investissement réalisé en 2021 a été de 2,17M €, dont :

- 1,5 M€ de renouvellement du parc de véhicules autocars
- 0,67 M€ de matériel ferroviaire, y compris caissons et wagons.

Pas d'emprunt nouveau pour 2021.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 est de 16,2 M€ soit 18,15% de la valeur nette des immobilisations.

Le rapport dépense de Personnel sur chiffres d'affaires, hors sous-traitance, est de 42,8% en 2021 pour le pôle voyageur et 24,7% pour le ferroviaire.

II. Compte rendu d'exploitation

Transport de voyageurs

Sur les lignes régulières inscrites au Contrat d'Obligation de Service Public (COSP), ce sont 8,73 millions de voyageurs qui ont été transportés en 2021 (contre 6,60 millions de voyageurs

en 2020, soit une hausse de 31,9 %) un chiffre légèrement supérieur à celui de 2019 (8,09 millions de voyageur).

En ce qui concerne les services scolaires, ce sont 608 526 élèves qui ont été transportés en 2021 (contre 426 054 en 2020, soit une augmentation de 42,8 %) mais en baisse par rapport à 2019 (717 251 élèves transportés).

L'offre kilométrique de la RDT est de 10,9 millions de kms (inclus BHNS) dont 731 128 kms sur les lignes scolaires, en hausse de 21 % par rapport à 2020 et de 12% par rapport à 2019.

21,19% de l'offre kilométrique est réalisée en sous-traitance.

Les recettes, vendues à bord des véhicules par les conducteurs, sur l'année 2021 s'élèvent à 5 558 891,91 € HT contre 4 013 529 € HT en 2020, soit une hausse de 38,5 % mais une baisse de 25% par rapport à 2019. L'essentiel des recettes provient des lignes 40 et 50 (65 % des recettes).

La RDT réalise les contrôles des titres sur son réseau même si le taux de fraude y reste assez faible.

Ainsi, 208 900 usagers ont été contrôlés en 2021. Le nombre de verbalisation a été de 1 372 en 2021. Le taux de fraude moyen est de 0,66 %.

Au total, 500 réclamations ont été reçues en 2021 (contre 389 en 2020) sur les lignes exploitées par la RDT. Cette hausse des réclamations est liée à la reprise de la fréquentation sur les lignes du réseau (522 en 2019).

En 2021, on peut observer une baisse des problématiques liées à la ponctualité, passant de 20% à 15%. À contrario, nous notons une augmentation de l'item comportement clientèle (relation entre les usagers et les agents) qui passe de 19 % à 28 % en 2021, qui s'explique par la mise en place de la vitre de protection conducteur et au port du masque.

Autres activités :

La Métropole Aix-Marseille Provence a confié, via le Contrat d'Obligation de Service Public, plusieurs activités au Pôle Ferroviaire de la RDT. Parmi elles, 4 sont liées aux services de transports publics de marchandises. 2 activités concernent l'entretien et la maintenance de passages à niveau. 1 activité correspond aux travaux d'entretien et de réfection des voies ferrées du Centre de Transfert Nord.

Enfin, la RDT exploite le service de location longue durée de vélos électriques mis en service à compter d'août 2020.

Depuis le 26 avril 2017, la RDT assure l'exécution de prestations de traction ferroviaire des déchets ménagers et assimilés entre les centres de transfert de Marseille et le Centre de Traitement Multifilières de Fos sur Mer.

Cette activité a représenté 2 trains par jours au départ des 2 Centres de Transfert Nord et Sud. La RDT assure également la gestion de ces centres de transfert, qui ont reçus en 2021, 386 212 tonnes de déchets ménagers et assimilés.

Elle gère également l'entretien des passages à niveaux des lignes Pas des Lanciers-la Mède et Arles- Fontvielle.

La RDT assure le transport d'élèves et d'étudiants handicapés sur les communes du nord du département, ce qui représente 12 208 élèves transportés en 2021 contre 5 825 en 2020 et 10 800 en 2019.

L'année 2020 a vu le lancement de l'offre de location longue durée de vélos électriques. Après plusieurs mois difficiles en raison de la pandémie, les abonnements sont repartis à la hausse depuis la rentrée 2021 : +10.14% de contrats réalisés en octobre et +49.37% en novembre. Fin 2021, 845 sont en cours de location, les vélos spéciaux sont loués à 100% et les vélos classiques le sont à 80% en moyenne sur l'année.